



Ce document est extrait des recommandations de gestion des flambées de maladies transmissibles dans les **lieux d'hébergement collectif du canton de Genève** (<u>lien vers le site</u>). Elles s'adressent aux responsables, collaborateurs et bénévoles travaillant dans ces lieux.

Punaises de lit

→ Lien vers la brochure ge.ch

Informations de base à connaître sur les punaises de lit

Les punaises de lit ne transmettent pas de maladie à l'homme.

Cependant, les **fortes démangeaisons** causées par les piqûres ainsi que la difficulté à éradiquer une invasion massive de punaises de lit peuvent causer du stress, des problèmes du sommeil ou de l'anxiété.

A quoi ressemblent les punaises de lit?	Ce sont des insectes bruns et ovales. Les punaises de lit mesurent quelques millimètres. Elles sont difficiles à voir car elles se cachent quand il fait jour. Mais on peut voir des petites crottes noires sur la literie et aussi, parfois, des petits œufs blanchâtres.
	Les punaises de lit se nourrissent de sang humain, surtout la nuit.
	Elles ne volent pas et ne sautent pas. Elles marchent et peuvent parcourir jusqu'à 30 mètres pour trouver de la nourriture.
	Quand un objet dans lequel elles se cachent est déplacé (ex : bagages, cadre de lit, matelas, etc.), elles sont transportées avec l'objet et vont infester d'autres endroits.
Symptômes	Les piqûres causent des petites rougeurs qui ressemblent à des piqûres de moustique. Les piqûres grattent et sont souvent groupées ou alignées par 3 ou 4.
	En général, les bras sont atteints mais toutes les parties du corps exposées durant le sommeil peuvent être piquées.
	Parfois, les piqûres peuvent causer des allergies qui, rarement, peuvent être très graves.
Comment se transmettent les punaises d'une personne à l'autre ?	Par les vêtements, le linge ou les matelas infestés.
Mesures à prendre	Signaler immédiatement une suspicion ou une situation certaine d'infestation. Réagir vite est la seule façon de limiter la prolifération des punaises de lit.
	Après confirmation de la présence de punaises de lit, la désinfestation doit être faite par des entreprises spécialisées.

À l'école, à la crèche ou au travail	Pas d'éviction
Plus d'info sur	https://www.ge.ch/punaises-lit